



- La Maison de la Baie (Hillion)
- Viaduc Les Ponts Neufs (Hillion)



Au départ de Saint-Brieuc, arpentez pour la journée, la demi-journée ou quelques heures le célèbre GR34, ancien sentier des douaniers autrefois parcouru par les garde-côtes.

En mettant le cap à l'Est, prenez un grand bol d'air au cœur de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, 5^e baie mondiale par l'amplitude de ses marées. Plages sauvages, dunes et sites panoramiques exceptionnels : vous découvrirez un paysage littoral unique, animée par une faune foisonnante.

Certains reviendront sur leurs pas pour regagner leur point de départ, d'autres opteront pour un confortable retour en bus !





LÉGENDE PLAN

P Parking

1-5 Points d'intérêt

D1 Variante et retour bus

📍 Panoramas

🚻 WC - Points d'eau

🍷 Tables de pique-nique

🏕️ Camping

🍽️ Services

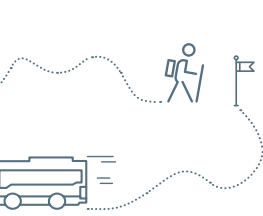
🍷 Dégustation de moules

🚲 EV4 Vélo maritime





Extrait de SCAN 25 © IGN, 2020 - Autorisation n° 40-20-25



- BREIZHGO**
- Bus
 - 20 Saint-Briec / Hillion
 - Saint-Briec / Yffiniac / Hillion
 - Saint-Briec / Languoux / Hillion

Balisateur GR

- Continuité de sentier
- Changement de direction
- Mauvaise direction

D1

Départ de la Maison de la Baie à Hillion.

Rejoindre le GR®34 et prendre la direction des Grèves de Saint-Guimond.

1 km

1 LA GRÈVE DE SAINT-GUIMOND

C'est un observatoire idéal sur la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, 5^e au monde pour l'importance de son marnage (différence de hauteur de la mer entre deux marées). Ici prolifèrent les oies bernaches, courlis, hérons, huîtres-pies, bécasseaux, etc. Des visites guidées sont organisées régulièrement par la Maison de la Baie.

Avec sa fontaine-lavoir, cet agréable havre de paix était un lieu de rencontres et d'échanges entre lavandières.

Poursuivre sur le GR®34, direction la pointe du Grouin.

2 LA POINTE DU GROUIN

2 km

Située sur un point stratégique de la Baie de Saint-Brieuc, face aux pointes du Roselier et de Cesson, elle domine la Réserve Naturelle de la Baie, classée en 1998. D'octobre à mars, les oiseaux migrateurs viennent se nicher dans les anses nourricières du fond de la Baie. Un belvédère a été aménagé sur la plateforme de l'ancien blockhaus de l'armée d'occupation allemande pendant la 2nde Guerre Mondiale, pour défendre le mur de l'Atlantique.

Poursuivre sur le GR®34, direction la pointe des Guettes.

3 LA POINTE DES GUETTES

3 km

À marée basse, les parcs mytilicoles se découvrent. Hillion accueille depuis les années 1960 plusieurs concessions d'élevage de moules. On parle ici de moules de bouchot, sur pieux de bois plantés dans le sable. La Baie et ses puissantes amplitudes de marées (jusqu'à 13 m !) conviennent à la croissance des moules, prêtes à être dégustées de juin à octobre. Plusieurs points de vente en direct à Bon Abri.

Poursuivre sur le GR®34, direction la plage de Lermot.

4 LA PLAGE DE LERMOT

4 km

Dès le début du 20^e siècle, la plage était un lieu de rassemblement populaire, à l'occasion de grands événements sportifs ou de fêtes religieuses. Le village de Lermot était autrefois composé de pêcheurs-cultivateurs qui arpentaient les grèves, pour poser des arouels (lignes de fond), pratiquer la pêche à la gabarre (senne mobile), et recueillir le produit des pêcheries. Elle est aujourd'hui un lieu de baignade apprécié des Hillionais, il paraîtrait que l'eau y est plus chaude qu'ailleurs.

Poursuivre sur le GR®34.

5 LA PLAGE DE BON ABRI

Seule partie terrestre de la Réserve Naturelle, ce massif dunaire de 4 ha abrite une biodiversité faunistique et floristique exceptionnelles. La dune mobile est fixée par les oyats, ondulants sous le vent. La dune fixée et sa

végétation rase se découvrent uniquement à partir du sentier balisé ! Au printemps, les batraciens y donnent un véritable concert.

Arrivée variante 5,5 km

Pour un retour en bus : une fois sur la route, prendre à droite, puis emprunter le chemin à gauche. Passer Prébis, continuer tout droit sur la route et au croisement virer à droite. L'arrêt de bus n'est plus très loin (1,1 km - 13 min).

⚠ Prudence sur la route.

Poursuivre sur le GR®34, direction Le pont de Rolland.



6 LA PLAGE DE LA GRANDVILLE

7 km

Cette plage naturelle offre un superbe panorama sur les falaises d'Hillion et de Morieux. On aperçoit au loin la chapelle Saint-Maurice qui domine la Baie sur son promontoire rocheux.

Poursuivre sur le GR®34. Avant le barrage, longer la retenue d'eau à droite jusqu'au viaduc des Ponts-Neufs.

7 LE VIADUC DES PONTS NEUFS

D'une hauteur de 27 m et de forme courbe, il domine la vallée du Gouessant depuis 1913. Construit par l'ingénieur Harel de la Noë pour le réseau des chemins de fer des Côtes-du-Nord, il permettait de relier Yffiniac à Matignon. Actuellement, piétons et cyclistes s'offrent ici une pause panoramique sur la bouillonnante cascade en contrebas.

Emprunter le viaduc puis tourner à droite pour rejoindre la route principale à 300 m en contrebas.

Pour un retour en bus, 2 possibilités :

➤ Breizhgo 📍 - arrêt « Les Ponts-Neufs », à quelques mètres à droite sur la route principale (circule toute l'année).

➤ Breizhgo 📍 - arrêt « Les Ponts-Neufs ». Arrivée à l'arrêt Breizhgo 📍 continuer sur la route principale jusqu'à l'intersection de la Chapelle. L'arrêt se situe sur la droite, en direction d'Hillion (circule en période scolaire).

DÉCOUVREZ NOS RANDONNÉES :

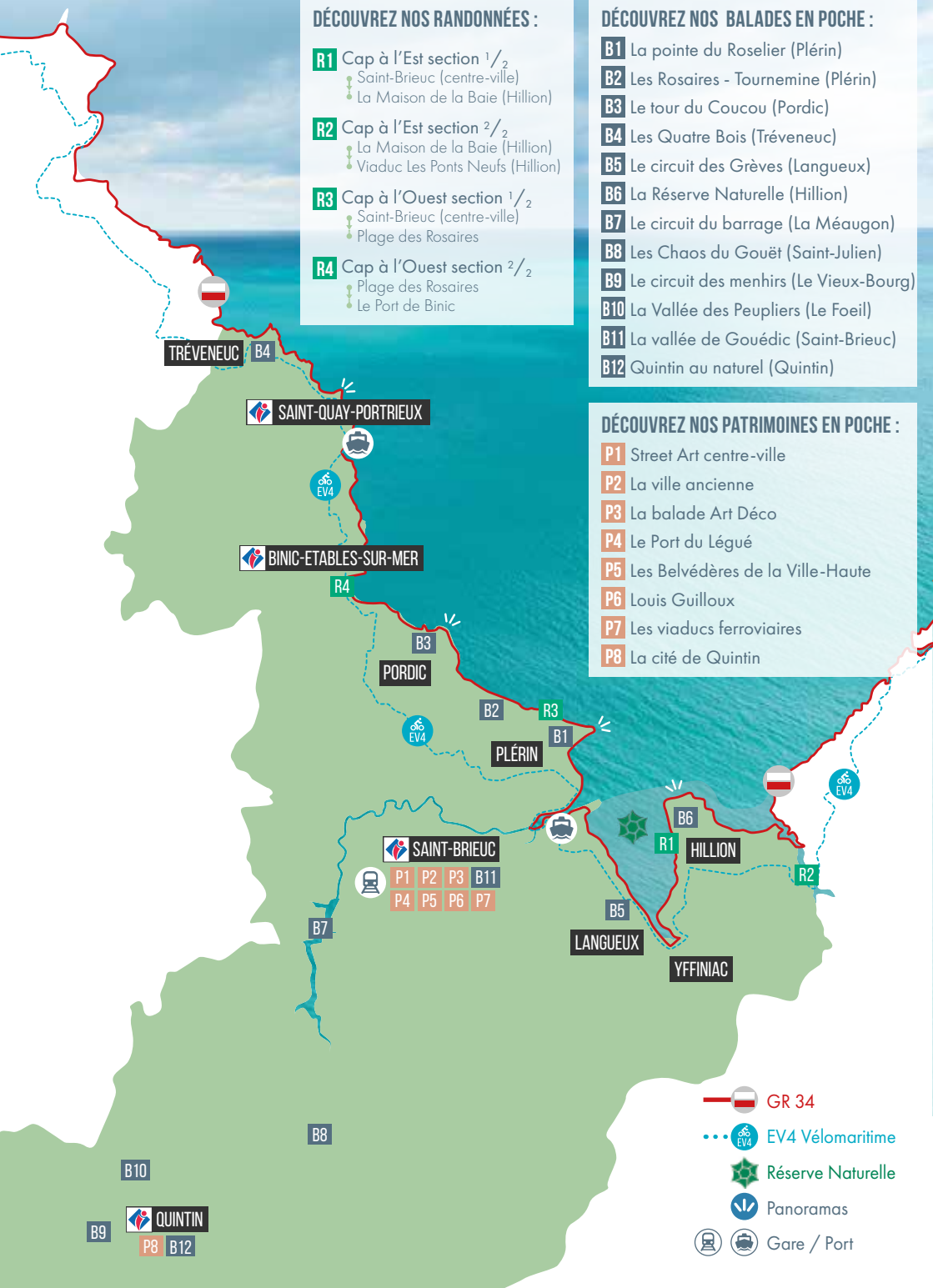
- R1** Cap à l'Est section 1/2
 - ↓ Saint-Brieuc (centre-ville)
 - ↓ La Maison de la Baie (Hillion)
- R2** Cap à l'Est section 2/2
 - ↓ La Maison de la Baie (Hillion)
 - ↓ Viaduc Les Ponts Neufs (Hillion)
- R3** Cap à l'Ouest section 1/2
 - ↓ Saint-Brieuc (centre-ville)
 - ↓ Plage des Rosaïres
- R4** Cap à l'Ouest section 2/2
 - ↓ Plage des Rosaïres
 - ↓ Le Port de Binic

DÉCOUVREZ NOS BALADES EN POCHE :

- B1** La pointe du Roselier (Plérin)
- B2** Les Rosaïres - Tournemine (Plérin)
- B3** Le tour du Coucou (Pordic)
- B4** Les Quatre Bois (Tréveneuc)
- B5** Le circuit des Grèves (Langueux)
- B6** La Réserve Naturelle (Hillion)
- B7** Le circuit du barrage (La Méaugon)
- B8** Les Chaos du Gouët (Saint-Julien)
- B9** Le circuit des menhirs (Le Vieux-Bourg)
- B10** La Vallée des Peupliers (Le Foeil)
- B11** La vallée de Gouédic (Saint-Brieuc)
- B12** Quintin au naturel (Quintin)

DÉCOUVREZ NOS PATRIMOINES EN POCHE :

- P1** Street Art centre-ville
- P2** La ville ancienne
- P3** La balade Art Déco
- P4** Le Port du Légué
- P5** Les Belvédères de la Ville-Haute
- P6** Louis Guilloux
- P7** Les viaducs ferroviaires
- P8** La cité de Quintin



- GR 34
- EV4 Vélo maritime
- Réserve Naturelle
- Panoramas
- Gare / Port

✂ DÉGUSTER

MYTILUS, Visite des parcs à moules - ouvert uniquement l'été
Bon Abri , 22120 Hillion | 06 17 09 71 39

✂ SE RESTAURER

BREIZH Y MOULES

7 place de l'Église, 22120 Hillion | 02 96 75 68 20

HÔTEL-RESTAURANT AU BON SAINT NICOLAS

8 place de l'Église - 22120 Hillion | 02 96 32 21 03

🚐 SE LOGER

CAMPING BELLEVUE MER***

46 rue Fonteneau 22120 Hillion | 02 96 32 20 39

GÎTE LES MOUETTES RIEUSES

37 Rue du Pont Rolland - 22120 Hillion | 06 72 39 08 27

APPARTEMENTS Ô SUITES HOME

4 rue des Ponts Neuf 22120 Hillion | 06 43 09 10 06

🚌 SE DÉPLACER EN BUS LE LONG DU GR®34

Astuce : prendre le bus à l'aller et revenir à pied.

Tickets de bus et horaires disponibles à l'Office de Tourisme.

Réseau  du lundi au samedi

- La Maison de la Baie - ligne 20 arrêt « Les Phares » (10 min à pied)
- Bon Abri - ligne 20 arrêt « Les Minquiers » (13 min à pied)

Réseau **BREIZHGO** ligne 2 : 7j/7 selon la période de l'année

ligne 3 : ne circule pas durant l'été et les vacs. scolaires

- La Maison de la Baie - ligne 2 et 3 arrêt « Hillion centre » (15 min à pied)
- La Maison de la Baie - ligne 3 arrêt « Hillion centre » (15 min à pied)
- Plage de la Grandville - ligne 3 arrêt « La Grandville » (5 min à pied)
- Les Ponts-Neufs - ligne 2 arrêt « Les Ponts-neufs » (5 min à pied)
et ligne 3 arrêt « Les Ponts-neufs » (10 min à pied)

👤 LES BONNES PRATIQUES ET CONSEILS

- Avoir de bonnes chaussures
- Choisir un sac à dos confortable
- Amener une gourde d'eau et de quoi manger
- S'équiper de lunettes de soleil et d'un coupe-vent ou d'une polaire selon la météo
- Respecter l'environnement et prévoir un sac pour vos déchets
- Connaître le balisage et suivre le sentier
- En cas d'urgence : appeler le 112
- Signaler un problème sur le parcours : sentinelles.sportsdenature.fr



Office de Tourisme et des Congrès de la Baie de Saint-Brieuc

2 quater rue des Lycéens Martyrs
au cœur du centre-ville de Saint-Brieuc

UNE QUESTION ?

(+33) 2 96 33 32 50

info@baiedesaintbrieuc.com

baiedesaintbrieuc.com

Partagez les photos de votre balade

#baiedesaintbrieuc



GR®34



Le **GR®34**, sentier des douaniers, borde l'ensemble des côtes bretonnes sur plus de 2000 kilomètres. Depuis l'îlot rocheux et la baie du Mont-Saint-Michel, dans la Manche, le **GR®34** atteint son but à Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique.



Suivez-nous sur :   @baiedesaintbrieuc

baiedesaintbrieuc.com